



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE  
M.R.C. DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la session régulière du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 3 avril 2000 au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, à 20:00 heures, et y sont présents formant ainsi quorum, en l'absence du maire, sous la présidence du pro-maire monsieur Daniel Leblanc:

Jean Brousseau  
Gaétan Riopel-Savignac  
Michel Landry  
André Picard  
Gaétan Lacombe

**R 074-2000**

**Adoption des procès-verbaux des séances du 6 et du 20 mars 2000**

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyée par André Picard, il est unanimement résolu que les procès-verbaux des séances du Conseil du 6 et du 20 mars 2000 soient adoptés.

**ADOPTÉ**

**R 075-2000**

**Adoption des comptes**

Sur proposition de Michel Landry, appuyée par Gaétan Lacombe, il est unanimement résolu que les comptes du mois au montant de 306 917.38 \$ soient adoptés et payés.

**ADOPTÉ**

**076 -2000**

**État mensuel des revenus et dépenses**

La secrétaire-trésorière a déposé aux membres du Conseil municipal un état des revenus et dépenses au 31 mars 2000.

**R 077-2000**

**Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1999**

Monsieur François Champagne, comptable agréé de la firme Boucher, Champagne, Thiffault, Pellerin et Forest, présente les états financiers de la municipalité de Crabtree pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1999.

Sur proposition de Michel Landry, appuyée par Jean Brousseau, il est unanimement résolu d'approuver les états financiers déposés et montrant les chiffres suivants:

Revenus	2 991 308 \$
Dépenses	2 961 131 \$
Résultat avant affectations	30 177 \$
Affectations	(29 916 \$)
<b>Surplus de l'exercice</b>	<b>261 \$</b>

**ADOPTÉ**



**R 078-2000**  
No de résolution  
ou annotation

**Demande d'aide financière au Député de Joliette dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal**

Attendu que la municipalité a de nombreux besoins pour l'amélioration de son réseau routier municipal;

Attendu qu'il y a lieu de refaire du rapiéçage d'amélioration dans les **rues** du secteur urbain et ce dans le but de protéger nos infrastructures;

Attendu que certaines de nos **routes**, particulièrement le chemin Rivière-Rouge et le chemin Saint-Michel, sont dans un état lamentable et qu'il y aurait lieu d'en faire une réfection majeure;

Attendu que la municipalité n'a pas les sommes nécessaires pour réaliser tous ces travaux;

En conséquence, il est proposé par Gaétan Lacombe, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu que demande soit faite à notre député de Joliette, monsieur Guy Chevrette, pour l'obtention d'une subvention de l'ordre de 35 000 \$ dans le cadre du programme hors-normes pour l'amélioration de notre réseau routier municipal.

**ADOPTÉ**

**R 079-2000**

**Mandat des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme**

Sur proposition de Gaétan Lacombe, appuyée par Jean Brousseau, il est unanimement résolu de renouveler pour un terme de deux (2) ans, le mandat des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme suivants:

Michel Ducharme  
Jacques Malo  
Gilbert Nicole

De nommer monsieur Gilles Jasmin membre du Comité Consultatif d'Urbanisme pour un terme de deux (2) ans en remplacement de monsieur Maurice Généreux.

**ADOPTÉ**

**R 080-2000**

**Gala des Excelsiors de la Chambre de Commerce du Grand Joliette**

Sur proposition de Michel Landry, appuyée par Gaétan Riopel-Savignac, il est unanimement résolu de faire l'achat de deux (2) billets à 100 \$ chacun pour le Gala des Excelsiors de la Chambre de Commerce du Grand Joliette qui se tiendra le 29 avril prochain et d'y déléguer monsieur Denis Laporte.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

**Activité de financement au profit de Daphné Ducharme**

Sur proposition de Michel Landry, appuyée par Gaétan Riopel-Savignac, il est unanimement résolu de faire l'achat de quatre (4) billets au prix de 55 \$ chacun pour le tournoi de golf au profit de Daphné Ducharme qui se tiendra le 10 juin prochain et d'y déléguer les membres du Conseil intéressés.

**ADOPTÉ**

**R 082-2000**

**Autorisation de signature du protocole pour la subvention du CRD pour le Trou de Fée et le Moulin Fisk**

Sur proposition de Gaétan Riopel-Savignac, appuyée par Gaétan Lacombe, il est unanimement résolu d'autoriser le maire, monsieur Denis Laporte à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente entre le Gouvernement du Québec, le Conseil Régional de Développement de Lanaudière et la municipalité, relativement à la subvention de 6 000 \$ accordée pour l'aménagement des parcs du Moulin Fisk et du Trou de Fée.

**ADOPTÉ**

**R 083-2000**

**Achat d'une tondeuse à gazon**

Sur proposition de Gaétan Riopel-Savignac, appuyée par André Picard, il est unanimement résolu de faire l'achat d'une tondeuse à gazon de Petits Moteurs Charrette Inc. au prix de 909.95 \$ (taxes en sus).

**ADOPTÉ**

**084-2000**

**Résultat de la procédure d'enregistrement relative au règlement d'emprunt 2000-054**

La secrétaire-trésorière fait lecture des résultats de la procédure d'enregistrement tenue le 16 mars 2000 relativement à l'approbation du règlement d'emprunt 2000-054.

**R 085-2000**

**Engagement des vérificateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2000**

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyée par Michel Landry, il est unanimement résolu de retenir les services de la firme Boucher, Champagne, Thiffault, Pellerin et Forest, comptables agréés, pour la vérification des livres de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2000, au prix suivant:

- Vérification statutaire 7 500 \$
- Rapport financier annuel  
sur la forme prescrite du MAM 450 \$
- Maison des jeunes 600 \$

le tout tel que soumis dans l'offre datée du 1<sup>er</sup> avril 1998.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

### Pro-maire

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyée par Michel Landry, il est unanimement résolu que monsieur Gilles Granger agisse à titre de pro-maire pour le prochain trois (3) mois.

**ADOPTÉ**

R 087-2000

### Amélioration du système de chauffage pour le Centre administratif

Attendu que lors des travaux d'aménagement du Centre administratif, pour des raisons d'économie, les travaux en chauffage et ventilation n'ont pas été prévus pour séparer le bâtiment en différentes zones puisque l'on pensait que le chauffage à l'eau chaude serait uniforme, confortable et économique;

Attendu qu'à l'usage, nous avons constaté que cette façon de faire occasionnait une chaleur mal répartie dans le bâtiment et nous occasionnait également des coûts d'électricité fort élevés;

Attendu que pour apporter une meilleure répartition de la chaleur dans la bâtisse il faudrait utiliser les unités sur le toit plutôt que le chauffage à l'eau chaude;

Attendu qu'on pourrait continuer à utiliser le système de chauffage à l'eau en l'alimentant par le système à l'huile comme système d'appoint;

Attendu que cette nouvelle façon de procéder améliorerait grandement la qualité de l'air ainsi que le confort des employés;

Attendu que le système bi-énergie serait alors utilisé totalement par la Fabrique donc par le fait même facturé principalement à la Fabrique;

Attendu que nous constaterions une économie importante au niveau des coûts d'électricité;

En conséquence, il est proposé par Jean Brousseau, appuyé par Michel Landry, et unanimement résolu de retenir les services de Vallée et Fils Inc. pour faire les améliorations suivantes sur le système de chauffage du Centre administratif:

- Vérifier la coulisse de l'humidificateur;
- Mettre les unités en arrêt en période inoccupée;
- Modifier les contrôles afin de pouvoir chauffer avec les deux unités au toit en période occupée;
- Modifier les prises d'air des deux unités au toit afin de les éloigner du drain de toit.

Le tout pour la somme de 1 900 \$ (taxes en sus).

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

**Rapport financier de l'OMH au 31 décembre 1999**

Sur proposition de Gaétan Riopel-Savignac, appuyée par Michel Landry, il est unanimement résolu d'approuver les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1999 de l'Office Municipal d'Habitation de Crabtree nous montrant les chiffres suivants:

REVENUS	46 677 \$
DÉPENSES	109 344 \$
<b>DÉFICIT</b>	<b>(62 667 \$)</b>

**ADOPTÉ**

L'assemblée est ajournée au 17 avril 2000 à 20:00 heures.

L'assemblée est levée à 20:52 heures.

  
\_\_\_\_\_  
Denis Laporte, maire

  
\_\_\_\_\_  
Sylvie Malo, sec-trés